

# Cahier de **PARTICIPATION**



*La bientraitance  
des personnes  
proches aidantes,  
une responsabilité  
partagée*



Ce cahier de participation a été produit pour donner suite aux premiers outils créés dans le cadre de la recherche-action issue d'un partenariat communautaire et universitaire.



## CONSULTATION WEB DU DOCUMENT

Proche aideance Québec : [www.procheaideance.quebec](http://www.procheaideance.quebec)

### RÉDACTION

Marika Tessier et Mélanie Perroux de Proche aideance Québec

Sophie Éthier de l'Université Laval

### UN MERCI PARTICULIER AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU PROJET

**Anna Andrianova** (*Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale - Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal*)

**France Boisclair** (*Association lavalloise des personnes aidantes*)

**Josée Duteau** (*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*)

**Sophie Éthier** (*Université Laval*)

**Anaïs Fortin-Maltais** (*Jeffery Hale Community Partners | Wellness Centre*)

**Johanne Gagné** (*Regroupement des proches-aidants Abitibi-Ouest*)

**Anne-Audrey Jourdain et Claudine Beaulieu** (*Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador*)

**Julie Légaré** (*Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches*)

**Laetitia Muteteli** (*Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux*)

**Mélanie Perroux** (*Proche aideance Québec - anciennement Regroupement des aidants naturels du Québec*)

**Diana Pizzutti** (*Y des Femmes de Montréal*)

**Julien Rougerie** (*Fondation Émergence*)

### GRAPHISME

Mise en page : Zone créative

Illustrations p. 6 et 7 : Amina Yasmine Acher

## BIENVENUE À TOUT.E.S!

Ce cahier de participation  
vise à vous soutenir dans  
votre participation à l'atelier  
et à prendre vos notes  
personnelles!

PPA :  
Personne proche aidante

### Objectif de l'atelier de sensibilisation : *La bientraitance des PPA, une responsabilité partagée*

À la fin de votre participation à l'atelier,  
vous devriez :

- Comprendre le phénomène de la maltraitance envers les PPA;
- Reconnaître les formes et les manifestations de la maltraitance envers les PPA;
- Identifier quelques outils ou ressources pertinentes en lien avec ce phénomène.

### Déroulement de l'atelier :

- Définition d'une PPA
- Sources et manifestations de la maltraitance envers les PPA
- Atelier (discussion)
- Ressources et réflexions



### Définition de la proche aidance selon la loi 56

Le 28 octobre 2020 dernier, le Québec a adopté la loi 56, soit une loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes. En vertu de l'article de cette loi, une PPA est :

**Personne qui apporte un soutien à un ou plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non.**

**Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court terme ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, de manière libre, éclairée et révoquant, dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée, le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie.**

**Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services.**

**Il peut également entraîner des répercussions financières pour la PPA ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique, mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales. (Éditeur officiel du Québec, 2020, p.6)**



# QU'EST-CE QUE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PPA?

**Qui est à risque de maltraiter la PPA?**  
**Nous avons identifié quatre sources. Quelles sont-elles selon vous?**

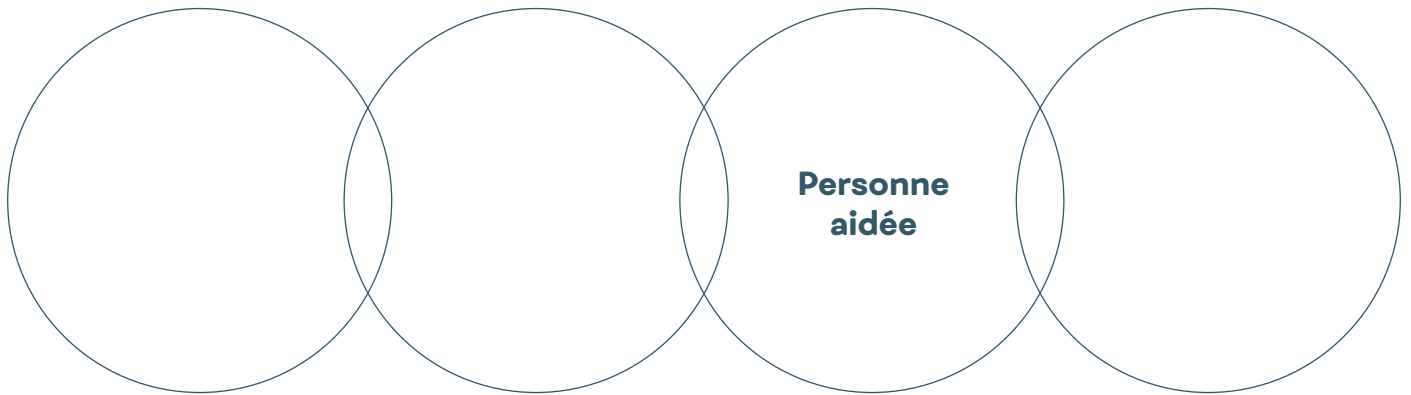


FIGURE 1 : Sources de la maltraitance envers les personnes proches aidantes

**La maltraitance envers les PPA peut prendre les sept formes suivantes :**



FIGURE 2 : Manifestations de la maltraitance envers les PPA et ses provenances.



Quelques exemples

|   | Institutions | Entourage | Personne aidée | PPA |
|---|--------------|-----------|----------------|-----|
| Imposer le rôle de PPA et surresponsabilisation                               |              |           |                |     |
| Normaliser le rôle de PPA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle |              |           |                |     |
| Juger les façons de faire de la PPA   |              |           |                |     |
| Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale            |              |           |                |     |
| Nier les besoins de la PPA  |              |           |                |     |
| Utiliser de la violence psychologique, physique ou sexuelle à son endroit     |              |           |                |     |
| Contribuer à son appauvrissement  |              |           |                |     |



## Définition de la maltraitance envers les PPA :

L'exercice du rôle de proche aidant comporte un risque de maltraitance qui affecte la personne proche aidante. Cette maltraitance provient **des institutions, de l'entourage, de la personne aidée ou de la personne proche aidante elle-même**. Qu'elle soit intentionnelle ou non, elle se manifeste par l'absence d'action appropriée, une attitude ou un geste qui se produit une seule fois ou se répète. La maltraitance envers les personnes proches aidantes peut prendre une ou plusieurs de ces formes et se modifier dans le temps :

- Imposer le rôle de proche aidant et surresponsabilisation;
- Normaliser le rôle de proche aidant et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle;
- Juger les façons de faire de la personne proche aidante;
- Nier l'expertise de la personne proche aidante et sa contribution familiale et sociale;
- Nier les besoins de la personne proche aidante;
- Utiliser de la violence psychologique, physique ou sexuelle à son endroit;
- Contribuer à son appauvrissement.



# ATELIER

## DISCUSSION À PARTIR DE L’AFFICHE LA BIEN-TRAITANCE DES PERSONNES PPA : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE!

Mes notes personnelles



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---





Mes notes personnelles



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



---

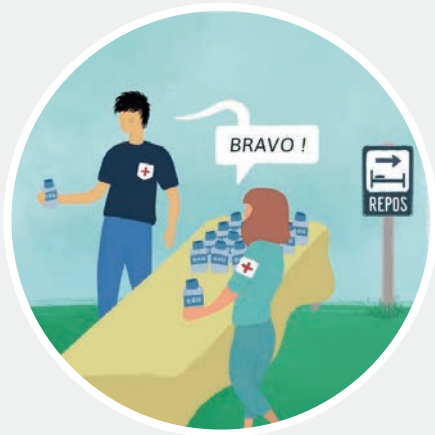
---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---





## Définition de la bientraitance

La bientraitance envers PPA est une démarche d'accompagnement globale. Elle vise à promouvoir leur soutien, à favoriser l'écoute de leurs besoins, et à valoriser leur apport, leurs expériences et leurs expertises dans la vie quotidienne afin de prévenir la maltraitance.

### RESSOURCES GÉNÉRALES :

#### Auto-maltraitance :

- Contacter un organisme de soutien afin de connaître vos droits et les mesures existantes afin d'être soutenu.e par un.e professionnel.le : [www.procheaidance.quebec](http://www.procheaidance.quebec)
- L'APPUI: <https://www.lappui.org/Trouver-des-ressources/Service-Info-aidant> au 1-855-852-7784

#### Maltraitance de la part de la personne aidé.e ou de l'entourage :

- Organisme de soutien pour interventions familiales
- Ligne Info Abus Aînés : 1 888 489 2287
- Sos Violence conjugale : 1 800 363-9010
- Équijustice de ta région
- Éducaloi

#### Maltraitance institutionnelle :

- Communiquer avec une personne de l'équipe traitante en qui j'ai confiance.
- Comité des usager.ère.s ou le comité des résident.e.s
- Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)
- Commissaires aux plaintes des CIUSSS-CISSS
- Protecteur du citoyen (pour toutes les institutions publiques et organismes communautaires)
- Ordres professionnels : Collège des médecins, Ordre des infirmières, etc.

#### Ressources locales :

---

---

---

---

---

---

---

---





- Est-ce qu'à la suite de cette présentation, je reconnais et comprends mieux le phénomène de la maltraitance envers les PPA?
- Qu'est-ce que je retiens le plus de cet atelier?
- Quelles sont les manifestations de maltraitance que je reconnais?
- Est-ce que je considère vivre de la maltraitance dans mon rôle de PPA? De qui ?
- Ai-je envie d'améliorer cette situation? Comment puis-je le faire concrètement?
- Comment souhaiterais-je être traité.e.s par mes proches, la personne que j'aide et les institutions?
- Comment pourrais-je être bientraitante envers moi-même?
- Quels sont mes outils personnels pour prévenir ou faire face aux différentes situations de maltraitance?
- Quelles sont les ressources autour de moi pour m'aider à faire face à ces différentes situations?

### EN CONCLUSION :

**Quelques exemples de manifestations de la bientraitance envers les PPA**





## ORIGINES DE LA RECHERCHE-ACTION ET REMERCIEMENTS

Merci d'avoir participé à cet atelier.

Celui-ci a été produit dans le cadre d'une recherche-action réalisée en partenariat entre Proche aideance Québec (anciennement Regroupement des aidants naturels du Québec), la chercheuse Sophie Éthier (Université Laval) et la cochercheuse Marie Beaulieu (Université de Sherbrooke et Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées). La recherche a réuni des organismes en proche aideance, des organismes de personnes âgées ainsi que des personnes proches aidantes, des intervenant.e.s et des chercheuses autour de l'objectif suivant : enrichir les connaissances, sensibiliser et prévenir la maltraitance envers les PPA. Ce ne sont pas moins de 433 PPA et intervenant.e.s dans 11 régions administratives du Québec qui ont été mobilisées. Le guide a été rendu possible grâce au financement du gouvernement du Québec, par l'entremise du programme Québec ami des aînés (QADA).

La recherche-action a donné lieu à la conception d'une boîte à outils de sensibilisation comprenant une affiche, trois dépliants adaptés à différents publics et des PowerPoint narrés. Plutôt que du matériel statique à diffuser, à cet atelier, nous avons souhaité faire de ces outils de véritables tremplins pour ouvrir une discussion sur un phénomène problématique encore tabou, mais non moins réel.

### En bref...

- Proche aideance Québec est préoccupé depuis plusieurs années par des situations de maltraitance.
- En 2016, le Proche aideance Québec et le Carrefour des proches aidants de Québec (CPAQ) sollicitent Sophie Éthier, de l'Université Laval, pour explorer cette question.
- En 2017, un World Café (activité de consultation collective) a été mené à Québec auprès de 27 personnes proches aidantes, intervenant.e.s, chercheuses et étudiantes.
- En 2018, Proche aideance Québec, Sophie Éthier (Université Laval) et Marie Beaulieu (Université de Sherbrooke) obtiennent une subvention du gouvernement du Québec, par l'entremise du programme Québec ami des aînés (QADA) pour mener une recherche-action sur ce phénomène méconnu et peu documenté : la maltraitance envers les âgé.e.s proches aidants et les proches aidants d'âgé.e.s.



**Pour de plus amples renseignements sur cette recherche, consultez : [procheaideance.quebec](http://procheaideance.quebec)**





Proche aideance

Québec

Regroupement d'organismes engagés pour  
les personnes proches aidantes

[www.procheaideance.quebec](http://www.procheaideance.quebec)